

Le municipal



**Port-Daniel—
Gascons**

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

Mars 2023
Volume 23, N° 1

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

District #1 : François Beaudin
Téléphone : (418) 396-5511

District #2 : Jo-Annie Castilloux
Téléphone : (418) 616-2419

District #3 : Denis Langlois
Téléphone : (418) 752-4157

District #4 : Marc-Aurèle Blais
Téléphone : (418) 680-2918

District #5 : Marie-Ève Allain
Téléphone : (418) 689-0874

District #6 : Sylvie Blais
Téléphone : (418) 396-2304

Maire : Henri Grenier
Téléphone : (418) 751-3156



PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES 2023

Lundi, 13 mars / mardi, 11 avril / lundi, 8 mai

MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Signe que le printemps approche, nous avancerons l'heure dans la nuit du 11 au 12 mars prochain! Après trois longs mois d'hiver, cette saison en est une de rajeunissement de la nature qui redevient active et ce, au plus grand bonheur de tous et chacun!

De plus, en mars, une date importante est à retenir, soit le 8 mars "Journée de la Femme"!

En cette journée particulière, la municipalité désire souligner la contribution des femmes à l'enrichissement et à la qualité de vie de notre communauté. Saluons le travail de ces femmes, de toutes celles qui prennent soin et qui éduquent, qui jouent un rôle essentiel et qui sont de véritables actrices à notre bien-être et ce, au quotidien.



Pour célébrer cette journée, la municipalité organise une soirée-conférence avec monsieur Jean-Marie Thibeault, historien, qui aura lieu le 8 mars, à partir de 18 :00, au Centre Multifonctionnel : vin-fromage et ambiance seront de la partie. Nous vous invitons à y participer.

De plus, en cette journée de la femme, nous désirons souligner le parcours de deux femmes de notre village qui ont marqué, à leur façon, l'histoire de notre municipalité. Il s'agit du parcours de mesdames Hazel Journeaux McCallion et Camélia Roussy. Je vous invite à lire les textes que nous leur avons consacré dans le présent bulletin municipal.

Sur ce, je me joins aux membres du conseil municipal, à l'administration et aux employés pour vous souhaiter une agréable saison printanière.

Henri Grenier, maire

PRIX REMIS POUR LE CONCOURS DE DÉCORATIONS EXTÉRIEURES DE NOËL



District 1 : Nathalie Whittom district 2 : Rose Céleste
District 3 : Yvon Allain district 4 : Doris Roussy
District 5 : Yvon Roussy district 6 : Chantale Chapados

Remerciements à Monsieur Richard Briand du Centre de Rénovation
Port-Daniel – BMR pour deux bons d'achats qui ont été gagnés par :
Jean-Yves Grenier et Denis Anglehart

Merci à tous ceux et celles qui se sont inscrits au concours

Veuillez noter que des sautages à la carrière de Ciment
St-Marys, Usine McInnis peuvent avoir lieu à tous les
jours de la semaine, entre 7 heures et 19 heures.



Un gyrophare à l'entrée de l'usine sera
allumé pour informer la population des
jours de sautages.

Merci de votre attention!

Kateri Pouliot
Chef de Service Environnement
Usine McInnis



Usine McInnis



Comment disposer mes bacs ??????

Pour éviter que votre bac soit endommagé lors des opérations de déneigement, veuillez disposer votre bac  sur votre propriété et non pas  dans la rue.

Cette directive permet également de faciliter le travail aux employés de la voirie ou du Ministère des Transports et de la Mobilité durable qui effectuent le déneigement dans les rues.

Merci à tous pour votre collaboration 



COLLECTES 2023 PORT-DANIEL-GASCONS

AVRIL		
LUNDI	MARDI	VENDREDI
3	4 	7
10	11	14 
17	18  	
24 	25	
MAI		
LUNDI	MARDI	VENDREDI
1 **  ENCOMBRANTS	2 	
8 	9 	
15	16 	
22		26 
29 	30  	
** Les encombrants seront ramassés lundi 1 ^{er} mai		
JUIN		
LUNDI	MARDI	
5 	6	
12 	13 	
19 	20 	
26 	27 	

Source : RITMR GASPÉSIE



**JOUR DE LA FEMME : VIN-FROMAGE ET CONFÉRENCE
8 MARS 2023 À 18H30
CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Pour le Jour de la Femme, vous êtes invité(e)s à assister à une conférence des plus enrichissantes au sujet des Gaspésiennes par l'historien Jean-Marie Thibeault. Sur place, vin-fromage à volonté pour tous et toutes. Un cadeau de bienvenue sera remis aux 20 premières personnes.

Gaspésiennes / En hommage à Elles

La moitié du monde est une femme! La Gaspésie, c'est féminin! Pourtant, ça ne paraît pas toujours. L'HISTOIRE parle des Amérindiens, de Jacques Cartier, de Charles Robin, de Théodore Jean Lamontagne, etc. Qui sont ces Gaspésiennes trop peu connues? Comme les châtelaines du Moyen Âge, elles gèrent le domaine et les finances pendant que monsieur est parti au loin. Elles ont bâti le pays. L'Historien Jean-Marie Thibeault nous le rappelle.



HAZEL (JOURNEAUX) MCCALLION
Ancienne mairesse de Mississauga
S'éteint à 101 ans

Née (14 février 1921) dans la communauté gaspésienne de Port-Daniel, son père Herbert Armand Journeaux est propriétaire d'une compagnie de pêche et de conserverie et sa mère, Amanda Maude Travers agit comme femme au foyer et gère la ferme familiale.

Étudiante à Montréal, Hazel joue au hockey dans une équipe professionnelle. Ayant appris à jouer durant les années 1920 dans sa ville natale, elle joue pour un salaire de 5\$ par partie dans une équipe commanditée par Kik Cola évoluant dans une ligue à trois clubs.

Elle rencontre son mari, Sam McCallion en 1951 et l'épouse la même année. Elle et son époux fondent un journal le Streetsville Booster, en 1964. Le couple aura trois enfants. En 1977, Sam meurt de la maladie d'Alzheimer.

Après plusieurs années passées chez Kellogg Canada où elle grimpe rapidement les échelons, elle décide de se lancer en politique. D'abord élue mairesse du village de Streetsville en 1969, elle a ensuite été mairesse de la nouvelle ville fusionnée de Mississauga (Streetsville et Port Credit, de 1978 à 2014). Elle a été mairesse de Mississauga pendant 36 ans. Jusqu'en 2014, McCallion est constamment réélue sans risque de se faire déloger par un opposant assez sérieux pour pouvoir prendre sa place. Surnommée "Hurricane Hazel" pour son style politique, madame McCallion était considérée comme une pionnière pour les femmes dans ce milieu. Elle est restée active dans la sphère publique jusqu'à la fin de sa vie. Elle est décédée, le 29 janvier 2023 paisiblement à son domicile de Mississauga.

Source : wikipédia /Radio-Canada Toronto



CAMÉLIA ROUSSY

Du haut de son petit 5 pieds, cette dame continue d'entretenir la force tranquille du courage qui fait d'elle la légende féminine de Gascons.

Toute jeune, elle ébauche son avenir avec le souci d'être à l'écoute de sa communauté. En choisissant l'enseignement comme profession, elle y passera plus de 30 ans à collaborer au développement scolaire des étudiants. Elle a connu au départ les classes à multiples niveaux et terminera sa carrière à la Polyvalente. Elle a largement contribué aux recommandations de la Commission Parent des années 60.

À l'expression "Qui prend mari, prend pays", pour Camélia, on dira : "Qui prend mari, prend famille". Si la maison est grande, son cœur l'est doublement. Elle et son mari Lionel continueront la lignée familiale avec leurs 2 enfants, Patrice et Caroline.

L'accueil qui la caractérise combinée à l'écoute des besoins des familles de Gascons, l'incitent à prendre les rôles du commerce familial. Nombreux sont les gens qui, après avoir franchi la porte de l'épicerie, y ressortiront satisfaits et étonnés qu'une personne ait toujours autant de disponibilité et de souci de bon service à la clientèle.

Si elle a eu à quitter subitement famille et commerce pour filer vite à l'Église, c'était pour se joindre soit à la chorale ou encore à la Pastorale. Et elle en dira tout bonnement que c'était une autre bonne occasion de servir les siens.

À quelques reprises, la maladie a cogné à sa porte. En franchissant si dignement les divers écueils de sa vie, elle demeure pour nous tous un attrayant exemple de ténacité et de courage.

Le souffle de vie qu'anime madame Camélia, elle le nourrit avec toute son humilité.

En cette Journée de la Femme, y a-t-il plus bel exemple de force féminine.

Camélia Roussy, à vous l'Honneur!

AVIS DE NOMINATION

Arrivée en poste de Nathalie Lacasse,
Accélétratrice de projets en habitation communautaire, MRC du Rocher-
Percé

Une nouvelle ressource dédiée à la création de logements
est maintenant disponible dans la MRC du Rocher-Percé.

Le rôle d'une accélétratrice de projet est d'accompagner
les groupes de citoyens et les organismes désireux de
développer des projets d'habitation collective. Parce
que la complexité des projets peut parfois paraître
insurmontable, l'accélétratrice est là pour vous accompagner étape par
étape.



Forte de ses 12 années à titre de consultante dans la région, Nathalie entame
ce nouveau mandat avec enthousiasme. Son expérience, jumelée à
l'expertise du Groupe Ressource en logements collectifs permettront à tous
de devenir des porteurs de projet en matière d'habitation!

Vous avez une idée de projet collectif ?

- 1) Formez votre groupe de réflexion,
- 2) Contactez Nathalie pour vous accompagner!

Nathalie Lacasse
Accélétratrice de projets
Nathalie.lacasse@grlcm.com
418-396-2020

JOUJOUTHÈQUE

Aux trois semaines, le dimanche de 11h à 12h30

12 mars : jeux libres



2 avril : décoration de coco de Pâques

23 avril : jeux libres



14 mai :
Activité thématique "fête des mères"

28 mai : jeux libres



11 juin : atelier de création avec Orbie

La joujouthèque sera fermée de juillet à septembre.

BIBLIOTHÈQUE BONHEUR-D'OCCASION



**MARDI / JEUDI / DIMANCHE
13H À 15H**

Règlement de zonage, 2017-06, chapitre 7, art. 7.3

Chapitre 7

USAGES, BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRE

7.3 NORMES SPÉCIFIQUES À UN LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL COMPLÉMENTAIRE À L'HABITATION

Un logement intergénérationnel est permis dans toutes les zones sous réserve du respect des normes suivantes :

1° le logement intergénérationnel est réservé aux personnes ayant un lien de parenté ou d'alliance avec le propriétaire ou l'occupant du logement principal, soit le conjoint, le conjoint de fait, les personnes qui sont à leur charge, les parents, les grands-parents, etc. ;

2° le logement intergénérationnel est autorisé comme usage complémentaire seulement dans les zones où l'habitation unifamiliale isolée est autorisée au présent règlement aux conditions suivantes :

- a) un seul logement intergénérationnel par habitation est autorisé ;
- b) il doit être relié directement au logement principal :
 - i. par l'intermédiaire d'une porte située à l'intérieur du logement principal ;
 - ii. par l'extérieur par une porte d'entrée distincte de la porte d'entrée principale, soit sur le mur arrière ou soit sur un mur latéral. Cette entrée distincte doit s'intégrer à l'architecture du bâtiment sans modifier son caractère unifamilial ;
- c) dans le cas d'un agrandissement visant l'ajout d'un logement intergénérationnel, celui-ci devra s'harmoniser avec l'architecture générale du bâtiment, notamment en ce qui concerne les matériaux utilisés ;
- d) la résidence doit avoir une seule adresse civique, un seul compteur électrique et, le cas échéant, une seule installation septique
- e) le logement intergénérationnel peut être aménagé au sous-sol, au rez-de-chaussée ou à l'étage. S'il est aménagé au sous-sol, la hauteur du plancher au plafond fini doit être d'au moins 2,10 m.
- f) les autres dispositions des règlements d'urbanisme doivent être respectées dont entre autres, les normes d'accès et de stationnement.

3° le logement intergénérationnel doit être planifié en tenant compte de l'aspect temporaire de celui-ci. Par conséquent, si les occupants du logement intergénérationnel quittent définitivement, ce dernier doit demeurer vacant, être occupé par le propriétaire-occupant ou bien encore, par de nouveaux occupants répondant aux critères établis selon les termes du présent règlement. Le propriétaire ou l'occupant du logement principal doit informer la municipalité de tout changement d'occupant du logement intergénérationnel.



LES HABITATIONS PORT-DANIEL-GASCONS

Le conseil d'administration invite la population, qui désire visiter les lieux ou recevoir des informations à propos des Habitations Port-Daniel-Gascons, à leurs portes ouvertes qui se tiendra le **jeudi, 16 mars de 13h à 17h.**

Des représentants du Groupe Ressource en Logements Collectifs seront sur place pour mieux répondre aux questions.

Information : 418-396-0116 poste 1

***Remis au 23 en cas de tempête

PORTES OUVERTES

**Des organismes municipaux
11 mars 2023 de 12h à 15h
Au Centre Multifonctionnel**

Journée pour les citoyens de Port-Daniel-Gascons désireux d'en apprendre davantage à propos des organismes de la municipalité.

Organismes présents :

- ✓ Cercle de fermières
- ✓ Clubs d'âge d'or
- ✓ Cuisine collective
- ✓ Gym du vieux couvent
- ✓ Maison des jeunes
- ✓ Rock N'ride
- ✓ Symposium
- ✓ Club de marche
- ✓ Super voisin

Café, jasette et viennoiseries / visite des locaux :
Club d'âge d'or de Gascons, Cercle des fermières et
Cuisine Collective

Table d'inscription pour la sécurité civile Memento

POUR NOUS CONTACTER



418-396-5225	poste
Réception et taxation :	120
Inspectrice municipale :	121
Directeur des travaux publics:	122
Bibliothèque :	123
Aréna Marco-Sébastien Cyr :	128
Bureau d'accueil touristique :	129
Parc Colborne :	133
CPA La Souche :	135
restaurant :	136
Technicienne en loisirs	137
Dir. des loisirs, culture et tourisme :	124
Service Incendie :	125
Comptabilité :	126
Secrétariat :	133
Direction générale :	131
Adjointe à la direction :	134
Bureau du maire :	127

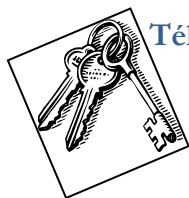
HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL—GASCONS

Du lundi au jeudi

De 8h30 à 12h - 13h à 16h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 Fermé en PM

Téléphone : 418 396-5225 Télécopieur : 418 396-5588



POINT DE SERVICE DE GASCONS

Directeur des loisirs, culture et tourisme : 124

Technicienne en loisirs : 137

Téléphone : 418 396-5225 Télécopieur : 418 396-2333

Les bureaux municipaux seront fermés :

VENDREDI SAINT : LE 7 AVRIL

LUNDI DE PÂQUES : 10 AVRIL

JOURNÉE DES PATRIOTES : LUNDI, LE 22 MAI



PROCHAINE PARUTION : JUIN 2023

Si vous avez des communiqués à faire paraître dans le prochain bulletin municipal, veuillez-nous les faire parvenir au :

Courriel : gascons@munpdg.ca

Fax : 418-396-5588 (identifiés pour le bulletin municipal)

Courrier : 494, route 132 Port-Daniel Qc G0C 2N0
